

Note

SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

LES CHIFFRES CLES

Note à l'attention des ONG membres de la Coalition Eau

21/01/2020

I ACCÈS À L'EAU POTABLE

- **2,2 milliards de personnes**, soit 29% de la population mondiale, n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable géré en toute sécurité. (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF)
 - *Définition d'un « service d'eau potable géré en toute sécurité » : eau potable provenant d'une source d'eau améliorée (eau courante, puits tubulaire ou forage, puits protégé, source protégée, eau emballée ou livrée) située au domicile, disponible en cas de besoin et exempte de contamination chimique et fécale.*
- **71% de la population mondiale** (5,3 milliards de personnes) utilise un service d'eau potable géré en toute sécurité. (Ibid.)
- **785 millions de personnes** manquent encore d'un service élémentaire d'eau potable. (Ibid.)
 - *Définition d'un « service élémentaire d'eau potable » : eau potable provenant d'un point d'eau améliorée (eau courante, puits tubulaire ou forage, puits protégé, source protégée, eau emballée ou livrée), à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris.*
- **207 millions de personnes** passent plus de 30 minutes par voyage aller-retour pour collecter de l'eau à partir d'une source améliorée (constituant un service limité d'eau potable) (ibid.)
 - *Définition d'un « service limité d'eau potable » : eau potable provenant d'un point d'eau améliorée (eau courante, puits tubulaire ou forage, puits protégé, source protégée, eau emballée ou livrée), pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris.*
- **144 millions de personnes** recueillent encore de l'eau potable directement à partir des sources d'eau de surface (puisées dans des lacs, des cours d'eau ou des canaux d'irrigation). (Ibid.)
- Sur les **785 millions de personnes** n'ayant toujours pas accès à un service élémentaire d'eau potable, **8 personnes sur 10 vivent en zone rurale**. La moitié d'entre elles vivent dans l'un des Pays les Moins Avancés (Ibid.)

- **2 personnes sur 3** ayant accès à l'eau potable gérée en toute sécurité vivent en milieu urbain. (Ibid.)
- Dans les pays en situation de conflit ou traversant une période de troubles, **les enfants sont 4 fois moins susceptibles d'avoir accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau** que les enfants vivant dans d'autres pays. (Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD6 relatif à l'eau et à l'assainissement, UN-Water, 2018)
- La région européenne (selon la commission statistique des Nations Unies) compte **98 millions de personnes** (6,6%) sans accès à une source d'eau gérée en toute sécurité en 2017. **31 millions de personnes** (5,2%) n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires, **48 millions de personnes n'ont pas d'eau courante à domicile** et plus de 300 000 personnes pratiquent encore la défécation en plein air, principalement en zones rurales. (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).
- Les habitants d'établissements informels doivent s'acquitter de factures nettement plus élevées pour l'eau, lesquelles sont souvent **10 à 20 fois supérieures à celles de leurs voisins les plus riches** (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019).

ACCES A L'EAU POTABLE EN FRANCE METROPOLITAINE :

- En France métropolitaine, **plus d'un million de ménages** ont du mal à payer leurs factures d'eau : 1 210 000 locataires en impayés de loyers ou de charges (un consensus existe au niveau des pays de l'OCDE considérant que le prix de l'eau devient inabordable lorsque cette facture dépasse 3% des revenus effectifs du ménage) (ENL 2013, calculs FAP)
- En France métropolitaine, **1,4 million de français** ne bénéficient pas d'un accès à l'eau potable géré en toute sécurité (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).
- **143 000 personnes** sont **sans domicile**. (25^e rapport sur le Mal Logement de la Fondation Abbé Pierre)
- **91 000 personnes** vivent dans des **habitats de fortune**. (Ibid.)
- **16 090 personnes** vivent dans **497 bidonvilles** (répartis sur 41 départements). (Ibid.)
- **208 000 « gens du voyage »** subissent de mauvaises conditions d'habitat ou sans accès à une place dans les aires d'accueil aménagées. (Ibid.)
- **2090 000 personnes** vivent dans des conditions de logement très difficiles avec privation de confort. (Ibid.)
- Sur la base de données recueillies dans 53 bidonvilles et squats de 8 départements français, **77% des lieux de vie n'ont pas accès à l'eau potable** sur site. (Novascopia, Programme national de médiation sanitaire, 2015).
- En **Outre-Mer** :
 - **Guyane** : 9,2% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (26 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor).

- **Mayotte** : 16,3% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (41 000 personnes), principalement du fait du manque de disponibilité des services à proximité immédiate du domicile.
- **Guadeloupe** : 2,6% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (12 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor).
- **Martinique** : 1,1% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (4 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor).
- **Réunion** : 3,8% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (33 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor).
- **Nouvelle Calédonie** : 3,3% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (9 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor). (Ibid.)

II ACCES A L'ASSAINISSEMENT

- **4,2 milliards de personnes**, soit 55% de la population mondiale, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité. (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF)
 - *Définition d'un « service d'assainissement géré en toute sécurité » : utilisation d'une installation sanitaire améliorée (toilettes à chasse d'eau vers un réseau d'égout ou une fosse septique, latrine améliorée à fosse ventilée, latrine à fosse avec dalle, toilettes à compostage), où les excréments sont éliminés en toute sécurité in situ ou transportés et traités hors site, non partagée avec d'autres ménages et qui dispose d'un dispositif de lavage des mains avec du savon.*
- **2 milliards de personnes** ne disposent toujours pas d'installations sanitaires élémentaires. (Ibid.)
 - *Définition d'« installations sanitaires élémentaires » : utilisation d'une infrastructure d'assainissement améliorée (toilettes à chasse d'eau vers un réseau d'égout ou une fosse septique, latrine améliorée à fosse ventilée, latrine à fosse avec dalle, toilettes à compostage) et non partagée.*
- **Sur les 2 milliards de personnes n'ayant pas** accès à des installations sanitaires élémentaires, **7 sur 10** vivent en milieu rural. Un tiers d'entre elles vivent dans un PMA. (Ibid.)
- **3 personnes sur 5** disposant de services d'assainissement gérés en toute sécurité vivent en milieu urbain. (Ibid.)
- **701 millions de personnes** ont accès à des installations non améliorées c'est-à-dire qu'elles partagent des toilettes ou latrines avec d'autres foyers. (Ibid.)
- **673 millions de personnes** pratiquent la défécation à l'air libre. (Ibid.)
- Dans les pays en situation de conflit ou traversant une période de troubles, **les enfants sont 2 fois moins à bénéficier de services d'assainissement de base** que les enfants vivant dans d'autres pays. (Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD6 relatif à l'eau et à l'assainissement, UN-Water, 2018)
- La région européenne (selon la commission statistique des Nations Unies) compte **313 millions de personnes** (21,1%) sans accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2017. **130 millions de personnes** (17,5%) n'ont accès qu'à des installations sanitaires élémentaires et **7 millions**

n'ont accès qu'à des installations sanitaires limitées (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).

ACCES A L'ASSAINISSEMENT EN FRANCE :

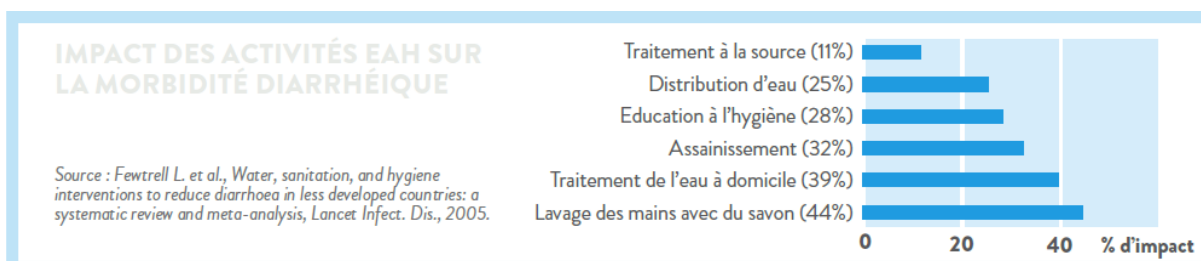
- **7,5 millions de personnes n'ont pas accès à** des équipements d'assainissement gérés efficacement et en toute sécurité (Ibid.).
- **877 000 personnes** n'ont accès qu'à des services limités (sont principalement concernées les zones urbaines). (Ibid.)
- En 2016, sur les 5,8 millions d'abonnés en assainissement non collectif, **59,9 % des dispositifs d'assainissement non collectif** ne se trouvaient pas en conformité (normes sanitaires et environnementales en vigueur) soit 2,3 millions de ménages (Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement « Panorama des services et de leur performance en 2016).
- En **Outre-Mer** :
 - **Mayotte** : 47% des habitants n'ont pas de toilettes à l'intérieur du logement (Statistiques INSEE)
 - **Guyane** : 10,3% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (79 700 personnes). 26 000 personnes n'ont accès qu'à des sanitaires non améliorés.
 - **Guadeloupe** : 0,4% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (1800 personnes).
 - **Martinique** : 0,4% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (1500 personnes).
 - **Réunion** : 0,4% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (3000 personnes). (Ibid.)

III EAU-ASSAINISSEMENT-HYGIENE (EAH) ET SANTE

- **60% de la population mondiale** a un accès de base à des installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible à la maison (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).
- **3 milliards de personnes** ne se lavent toujours pas les mains à domicile : 1,6 milliard de personnes ont un accès limité à du savon et de l'eau, 1,4 milliard n'a aucun accès à l'eau et à du savon (Ibid.).
- Près des **trois quarts de la population des PMA** ne se lavent pas les mains avec de l'eau et du savon (Ibid.).
- L'accès à l'eau et au savon pour le lavage des mains varie considérablement oscillant entre **15% en Afrique subsaharienne** et **76% en Asie occidentale** et en **Afrique du Nord**. (Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD 6 relatif à l'eau et à l'assainissement, UN-Water, 2018)
- Entre 2000 et 2015, on a enregistré dans les pays à moyens et bas revenus, une baisse de 1,2 million à 526 000 **du nombre d'enfants de moins de cinq ans qui décèdent** à cause de la diarrhée. (Atlas de la santé infantile, OMS, 2017, page 146)
- Chaque année, la diarrhée causée par un accès inadéquat à l'EAH tue environ **361 000 enfants de moins de cinq ans, soit plus de 1 000 enfants par jour**. (Factsheet drinking water, OMS)

- **58% des cas de diarrhées** dans les pays à moyens et bas revenus, soient 842 000 décès annuels, sont attribuables à une eau non-potable (502 000), un assainissement inadéquat (280 000) ou une hygiène insuffisante consistant à ne pas se laver les mains après défécation (297 000) (Rapport « *Preventing diarrhoea through better water, sanitation and hygiene : exposures and impacts in low-and middle-income countries* », OMS, décembre 2014, page 9). 46% des cas sont en Afrique et 41% en Asie du Sud-Est. (Ibid., page 8)
- Les **enfants de moins de 5 ans sont 20 fois plus susceptibles de mourir de maladies diarrhéiques** dues à un accès à l'eau et à l'assainissement de mauvaise qualité qu'à la violence liée aux conflits. (Water under Fire, Rapport UNICEF 2019)
- Les **enfants de moins de 15 ans sont 3 fois plus susceptibles de mourir de maladies diarrhéiques** dues à un accès à l'eau et à l'assainissement de mauvaise qualité qu'à la violence liée aux conflits. (Ibid.)
- **50% des cas de sous-nutrition infantile** dérivent de diarrhées à répétition et d'infections intestinales liées à une eau non-potable, un assainissement inadéquat ou une hygiène insuffisante. (Safe water, better health. Costs, benefits and sustainability of interventions to protect and promote health. OMS, 2008)

- Impact des activités EAH sur la **morbidity diarrhéique** :



- Au moins **un tiers des hôpitaux dans les pays en développement n'ont pas d'eau courante propre**, entraînant des conditions insalubres et une nouvelle propagation de maladies dans les zones touchées par la sécheresse. (Etude « *Water availability at hospitals in low- and middle-income countries: implications for improving access to safe surgical care* », Septembre 2016)
- En 2016, **74% des établissements de soins de santé** disposaient de services d'eau potable élémentaires, 21% ne disposaient d'aucun service d'assainissement, 16% n'avaient pas de service d'hygiène (Rapport du Joint Monitoring Program 2019 sur les services d'EAH dans les établissements de santé, OMS/UNICEF)
- **12% des établissements de soins de santé n'ont aucun service d'eau potable** (cad utilisation d'une eau provenant d'une source améliorée située à plus de 500 mètres, utilisation d'une source non améliorée, ou aucune source d'eau disponible). (Ibid.)
- **5% des établissements de soins de santé en zones urbaines** et **15% en zones rurales** n'ont pas de service d'eau disponibles. (Ibid.)

- **896 millions de personnes** se trouvent sans aucun service d'eau dans leur établissement de santé. (Ibid.)
- Dans les Pays les Moins Avancés, seulement **55% des établissements de soin de santé** ont des services d'eau potable élémentaires. (Ibid.)
- La couverture régionale des services élémentaires d'eau potable va de **51% en Afrique subsaharienne à 87% en Asie de l'Est et du Sud-Est**. (Ibid.)

IV EAU ET SECURITE ALIMENTAIRE

- En 2016, le nombre de personnes dans le monde souffrant de sous-alimentation chronique a augmenté, d'après les estimations, passant de 777 millions en 2015 à **815 millions**, un chiffre encore en-deçà toutefois des quelque 900 millions enregistrés en 2000. La prévalence de la sous-alimentation est passée de 14,2 en 2005 à 11% en 2016 (contre 10,6% en 2015). (L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, FAO, 2017)
- L'agriculture représente actuellement **70% des prélèvements** d'eau mondiaux, principalement pour l'irrigation - un chiffre qui augmente dans les zones de stress hydrique élevé et de densité de population (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)
- La croissance démographique mondiale estimée à **2-3 milliards d'habitants** sur les 40 prochaines années, associée à l'évolution des régimes alimentaires, entraînera une augmentation de la demande alimentaire globale de **60%** d'ici 2050. Cette augmentation sera de 100% dans les pays en développement. (Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau. L'eau et l'emploi, UN-Water 2016, page 3)

V EAH ET EDUCATION

- **69% des écoles** disposaient de **services élémentaires d'eau potable** et **19% ne disposaient d'aucun service d'approvisionnement** en eau potable (point d'eau non amélioré ou absence totale de point d'eau). (Rapport du Joint Monitoring Program 2018 sur les services d'EAH dans les écoles, OMS/UNICEF)
- **66% des écoles** disposaient de **services élémentaires d'assainissement** et **53% disposaient de services élémentaires d'hygiène**. (Ibid.)
- Près de **570 millions d'enfants ne bénéficient d'aucun service élémentaire** d'approvisionnement en eau potable dans leur établissement scolaire. (Ibid.)
- Près de la **moitié des établissements scolaires d'Afrique subsaharienne** et plus d'un tiers de ceux situés dans de petits États insulaires en développement ne disposent d'aucun service d'approvisionnement en eau potable. (Ibid.)

- La couverture des services élémentaires d'approvisionnement en eau potable est **moins étendue dans les établissements scolaires situés en milieu rural** que dans ceux situés en zone urbaine. (Ibid.)
- **Une école primaire sur quatre et un établissement secondaire sur six** ne disposent d'aucun service d'approvisionnement en eau potable. Les données étaient insuffisantes pour réaliser des estimations mondiales sur les établissements préscolaires. (Ibid.)

VI EAH ET GENRE

- **1 femme sur 3 dans le monde** s'expose aux maladies, à la honte, à des risques de harcèlement ou d'attaques parce qu'elle n'a pas d'endroit sûr pour aller aux toilettes. (WaterAid: Briefing note – 1 in 3 women lack access to safe toilets, 19 November 2012)
- **526 millions de femmes** n'ont pas d'autre choix que de déféquer à l'air libre. (Ibid.)
- Les femmes et les filles qui n'ont pas accès à des toilettes passent **97 milliards d'heures par an** à chercher un endroit pour faire leurs besoins. (Ibid.)
- **82% des cas de viols** ont lieu durant la réalisation de tâches quotidiennes dont la collecte de l'eau (étude MSF 2005, Darfour)
- **15% des décès maternels** surviennent dans les 6 semaines suivant l'accouchement, principalement du fait de mauvaises conditions d'hygiène. (AMREF International)
- **1 adolescente sur 10** en Afrique manque l'école durant ses règles et finit souvent par abandonner sa scolarité, notamment du fait d'un manque d'accès à des installations sanitaires adaptées (UNESCO).
- Dans **8 cas sur 10**, les femmes et les filles sont chargées de la collecte d'eau. (JMP OMS/UNICEF, Progress on Drinking Water, Sanitation and Hygiene, 2017)
- Les femmes et les filles passent souvent **6 heures par jour** à collecter de l'eau en Afrique. (Ibid.)
- En Afrique sub-saharienne, les femmes et les filles des pays à faibles revenus consacrent **40 milliards d'heures par an** à la collecte de l'eau, soit l'équivalent d'une année de travail pour la France. (Ibid.)
- Dans le monde, les femmes représentent **moins de 20% des propriétaires fonciers**, ce qui limite leur accès aux ressources en eau. En Afrique du Nord et en Asie occidentale, elles représentent moins de 5% (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019).
- Un projet de « fourniture d'eau rurale et assainissement » réalisé au Maroc a permis de diminuer la **charge de la collecte d'eau de 50% à 90%** pour les filles permettant la hausse de l'**assiduité scolaire** des filles de plus de 20% en 4 ans (projet Banque Mondiale).

VII EAH ET ECONOMIE

- Les pertes économiques dues à un manque d'accès à l'eau et à l'assainissement sont estimées à **260 milliards de dollars** par an. Ces pertes sont estimées à partir des pertes de temps et de productivité et des pertes dues aux maladies et dépenses médicales. (Global costs and benefits of drinking-water supply and sanitation interventions to reach the MDG target and universal coverage, OMS, 2012)
- Chaque dollar investi dans l'amélioration de l'accès à l'assainissement rapporte **5,5 dollars**. Chaque dollar investi dans l'amélioration de l'accès à l'eau rapporte **2 dollars** (via les économies de traitement médical et les gains de productivité). (Ibid.)

VIII POLITIQUES ET PLANS NATIONAUX

- **Deux tiers des pays ayant participé au rapport GLAAS 2019** reconnaissent le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'Homme dans leur législation nationale (65% pour l'eau et 62% pour l'assainissement). (Rapport GLAAS 2019, UN-Water)
- La **majorité des pays ayant participé au GLAAS 2019** ont adopté des politiques en matière d'eau potable (94%), d'assainissement (94%) et d'hygiène (79%) et ont élaboré des plans de mise en œuvre pour appuyer ces politiques.
- **Moins d'un pays sur six** parmi ceux qui ont défini un plan de mise en œuvre chiffré dispose des financements nécessaires pour le déployer. (Ibid.)
- Moins **d'un pays sur 6** ayant des plans EAH chiffrés disposent d'un **financement suffisant** pour les mettre en œuvre. **Moins de 14% disposent de ressources humaines** suffisantes pour mettre en œuvre les plans.
- Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des plans EAH sont plus susceptibles d'être **insuffisantes dans les zones rurales** que dans les zones urbaines. (Ibid.)
- **Plus de 2/3 des pays ayant participé au GLAAS 2019** ont pris des mesures dans leurs politiques et plans nationaux pour atteindre les populations les plus pauvres. (GLASS 2019 – UN-Water)
- **Seulement 40% des pays** disposent de mesures de financement de ces efforts qui sont appliquées de manière cohérente. (Ibid.)
- **Environ 3/4 des pays** dans lesquels la défécation en plein air (taux > 2%) est encore pratiquée incorporent des mesures pour y remédier dans leurs politiques et plans. (Ibid.)
- Alors que la plupart des pays ont des plans de financement pour l'EAH, **moins de 15% des pays indiquent disposer d'un financement adéquat** pour mettre en œuvre les plans nationaux EAH.
- Les rapports détaillés sur les données financières EAH sont également rares. Seuls **22% des pays et territoires ont pu fournir des données budgétaires EAH désagrégées** pour l'eau potable et l'assainissement. (GLASS 2017 – UN-Water .)
- Des progrès sont nécessaires dans la couverture de l'assainissement urbain pour atteindre les objectifs nationaux en matière de services élémentaires et limités : **16 des 29 pays doivent accroître leur couverture de plus de 2,9 points de pourcentage par an** pour atteindre leurs cibles nationales de couverture urbaine en matière d'assainissement élémentaire et limité. (Ibid.)

- Plus des **deux-tiers des pays indiquent qu'ils conduisent des revues sectorielles conjointes** (65% d'entre eux ayant organisé une revue dans les 2 dernières années). Ces revues permettent souvent d'établir des priorités et impulser les activités. (Ibid.)
- Sur les 115 pays, environ trois-quarts rapportent avoir défini des **procédures de participation** dans les lois ou politiques relatives à l'eau. (Ibid.)
- Au niveau local, **environ 6 pays sur 10** indiquent que les ressources humaines et financières pour soutenir la participation des communautés ne sont pas disponibles. (Ibid.)
- **41% des pays** ont indiqué que des réunions régulières pour favoriser l'engagement des citoyens avait eu lieu dans la moitié des entités administratives en charge de l'eau et l'assainissement. (Ibid.)

IX EAU ET ODD

- Les cibles nationales du secteur EAH intègrent de plus en plus les **ambitions des ODD**, visant à fournir une couverture universelle et à atteindre des niveaux de service plus élevés (Rapport GLAAS 2019, Un-Water) :
 - La moitié des pays a fixé des objectifs nationaux pour parvenir à 100% d'approvisionnement en eau potable géré en toute sécurité (ou un niveau supérieur au niveau élémentaire) d'ici à 2030.
 - Moins d'un tiers des pays font référence aux éléments de l'assainissement géré en toute sécurité dans leurs objectifs nationaux de couverture en matière d'assainissement.
- Dans **33 des 70 pays** ayant répondu à l'enquête GLAAS 2019 (47%), la couverture universelle est prévue d'ici 2030 (niveaux de service gérés en toute sécurité ou de base). 28 pays ont fixé des objectifs provisoires pour l'année 2025 ou avant, en particulier pour les objectifs ruraux. (Ibid.)

X FINANCEMENT DU SECTEUR

- Le financement en capital nécessaire pour étendre les services EAH à tous, tels que définis dans les cibles 6.1 et 6.2 de l'ODD, s'élève à **114 milliards de dollars par an** entre 2015 et 2030, soit 3 fois plus que les investissements annuels actuels.
Ce chiffre comprend les coûts suivants :
 - Pour l'eau potable : 37,6 milliards de dollars annuels
 - Pour l'accès basique aux toilettes : 19,5 milliards + le traitement des matières fécales : 49 milliards.
 - Pour l'hygiène : 2 milliards.
 - Des coûts liés à un accès basique à l'EAH par lequel passeront une partie des ménages avant d'avoir un niveau de services supérieur tel que défini dans les cibles 6.1 et 6.2. (World Bank, The Costs of Meeting the 2030 Sustainable Development Goal Targets on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene, 2016)
- Fournir un accès basique à l'EAH à ceux qui n'ont actuellement pas accès, d'ici 2030, coûterait **28,4 milliards de dollars par an** en capital entre 2015 et 2030 :
 - Accès basique à l'eau (source d'eau améliorée à 30 min aller-retour) : 6,9 milliards par an.
 - Accès basique à l'assainissement (installation sanitaire améliorée) : 19,5 milliards par an.
 - Accès basique à l'hygiène (dispositif d'hygiène avec savon chez soi) : 2 milliards par an. (Ibid.)

- Outre l'investissement en capital, des financements significatifs sont nécessaires pour les opérations et la maintenance (O&M) des services. Pour l'accès basique à l'EAH, ces coûts d'O&M augmentent de 4,2 milliards en 2015 à **31,1 milliards** en 2030. Pour atteindre les cibles 6.1 et 6.2, ces coûts doivent augmenter de 18 milliards en 2015 à **128,8 milliards** en 2030. (Ibid.)
- Sur les **114 milliards nécessaires par an**, l'Afrique subsaharienne représente 31% des coûts, l'Asie du Sud 22%, l'Asie de l'Est 14%, l'Amérique latine et les Caraïbes 12%, et l'Asie du Sud-Est 9%. (Ibid.)
- Pour l'Afrique subsaharienne, les dépenses en capital pour fournir l'accès basique aux non-desservis représentent 0,64% du Produit régional brut. Pour atteindre les cibles 6.1 et 6.2, cela représente **2,01% du Produit régional brut**. (Ibid.)
- Les données disponibles sur les budgets indiquent que les dépenses des gouvernements pour l'Eau et l'Assainissement ont augmenté en moyenne **de 4,9% entre 2013 et 2016** (sur la base des données de 17 pays ayant participé à la fois au GLAAS 2014 et au GLAAS 2017). (Rapport GLAAS 2017, UN-Water)
- Au regard des données disponibles, il est difficile de connaître la répartition selon les 3 types de sources de financements des services EAH (tarifs, taxes, transferts). **Seuls 25 des 75 pays GLAAS** (surtout des pays à revenus moyens) ont fournis des informations désagrégées. Pour ces 25 pays, 66% du financement WASH provient des tarifs des services eau et assainissement, 24% des taxes gouvernementales, 8% de financements privés remboursables, 2% provient d'une aide extérieure. (Ibid.)
- **25 des 75 pays GLAAS** ont fourni des informations sur leurs dépenses EAH (à partir du budget national ou d'aides extérieures). Ces dépenses vont de **0,26% à 3,75% du PIB national**. (Ibid.)
- 19 pays et un territoire ont signalé un **déficit de financement de plus de 60%** entre les besoins identifiés et les financements disponibles pour le secteur EAH (Rapport GLASS 2019, UN-Water).
- **70% des pays du GLAAS** indiquent avoir prévues des mesures spécifiques pour atteindre les **populations les plus pauvres** dans leurs plans nationaux WASH. Cependant, seuls quelques pays indiquent qu'ils sont en mesure de les appliquer en ciblant les ressources et les financements vers les populations pauvres. (Rapport GLAAS 2017, UN-Water)
- Les données issues de 35 pays montrent que les ménages contribuent pour deux-tiers au total des dépenses pour l'EAH. (Ibid.)
- L'Aide Publique au Développement globale pour le secteur est en augmentation : **9,1 milliards d'euros d'engagements** en 2017 (soit une augmentation de 19% par rapport à 2015) et **6,9 milliards de décaissements** la même année. L'APD pour l'eau et l'assainissement représente 4,6% des engagements mondiaux d'APD. (Rapport GLAAS 2019, UN-Water)
- **37% de l'APD est ciblée vers l'assainissement** (contre 35% en 2015). **63% de l'aide est ciblée vers l'eau potable**. Seulement **22% de cette APD bénéficie aux systèmes de base** (contre 25% en 2015, la majeure partie étant ciblée sur les systèmes à grande échelle). (Ibid.)
- En 2017, en termes de **dons bilatéraux**, les plus gros bailleurs sont USAID (513 millions de USD), la Commission Européenne (401 millions USD), BMZ (356 millions USD), JICA (255 millions USD), DFID (226 millions USD) et la coopération néerlandaise (195 millions USD). (Ibid.)
- Pour les **prêts bilatéraux** : il s'agit de la Banque Mondiale (900 millions USD), JICA (883 millions USD), l'AFD (603 millions USD), et la BMZ (515 millions). (Ibid.)

- Les engagements de **l'aide publique pour l'eau et l'assainissement en Afrique subsaharienne** sont passés de 1,7 milliard USD à 3 milliards USD de 2015 à 2017. (Ibid.)
- En 2017, **l'Afrique subsaharienne** a reçu la plus grande part (32%) des engagements d'aide à l'eau et à l'assainissement de toute région des ODD (près de 3 milliards USD), contre 20% en 2015. (Ibid.)
- La proportion des **décaissements d'aide pour l'assainissement** est passée de 34% à 37% de 2015 à 2017. (Ibid.)
- Les décaissements des pays CAD de l'OCDE et de plusieurs agences multilatérales ont augmenté depuis 2012 et s'élevèrent à **7,4 milliards de dollars US** en 2015 (6,3 milliards de dollars en 2012), ce qui représente environ 70% des engagements de 2015. (Rapport GLAAS 2017, UN-Water)
- L'aide pour les trois régions les plus concernées par le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement (Asie centrale et Asie du Sud, Asie de l'Est et du Sud-Est et Afrique subsaharienne) représente **48% de l'APD mondiale pour l'eau et l'assainissement** en 2015. (Ibid.)
- En 2015, le secteur de l'eau a perçu seulement **4% du total des investissements du secteur privé** au niveau mondial (secteur des transports : 63%, secteur de l'énergie : 34%), soit un montant de 4,1 milliard de dollars US. La majorité de ces investissements ont eu lieu en Chine et au Brésil. (« Financing options for the 2030 Water Agenda », Banque Mondiale, novembre 2016)
- Entre 2011 et 2015, les engagements d'Aide Publique au Développement (APD) bilatérale et multilatérale de la France pour le secteur Eau-Assainissement-Hygiène (EAH) s'élevèrent en moyenne à **689 millions d'euros par an**, dont 558 millions d'euros engagements bilatéraux. La très grande majorité (89%) de ces engagements bilatéraux constitue des prêts bancaires. (Etude « Eau, Assainissement, Hygiène : pour une aide publique au développement de la France pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène à la hauteur des enjeux » (données 2017), Coalition Eau 2018)
- En 2017, les financements octroyés par l'Agence Française de Développement pour l'EAH (APD et non-concessionnels) sont en forte croissance avec **1,3 milliards d'euros d'engagements** (+50% par rapport à 2014). La part des dons a augmenté, passant de 20 millions d'euros de dons de l'Etat français en 2016 à 55 millions d'euros en 2017. (Bilan AFD : suivi 2017 du CIS Eau et Assainissement 2014-2018)
- 98% des Français font de l'eau potable et de l'assainissement une **priorité de l'aide publique au développement**. (Sondage IFOP pour l'AFD, 2015)
- L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est identifié par les français.e.s comme la **première priorité de l'aide accordée par le gouvernement français** aux pays en voie de développement (à 34%). (Baromètre de la solidarité internationale 2019, Focus 2030)

XI SUIVI ET EVALUATION

- **60% des pays** ayant participé au GLAAS 2017 ont indiqué avoir conduit entre 2014 et 2016 des évaluations nationales sur l'accès à l'EAH, « Joint Sector Review ». (Rapport GLAAS 2017, UN-Water)
- Dans les **zones urbaines**, seulement **12% des pays** ont déclaré avoir une surveillance de l'eau potable avec 100% de la fréquence requise. Dans les zones rurales, seulement **6% des pays** ont déclaré avoir été surveillés avec 100% de la fréquence requise. (Ibid.)

XII EAU ET COOPERATION

- L'eau n'est pas confinée au sein de frontières politiques ; on estime que le territoire de **145 États** se trouve en partie dans des bassins internationaux (OSU, n.d., données de 2008), et que **21 pays** se trouvent entièrement dans de tels bassins (OSU, n.d., données de 2002). (4e Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Gérer l'eau dans des conditions d'incertitude et de risque, WWDR, 2012)
- **59% des bassins transfrontaliers** ont un accord opérationnel de coopération dans le domaine de l'eau (indicateur SDG 6.5.2), sur la base des rapports de 61 pays (ou zones) en 2017. (SDG Data, UNESCO, 2017)
- Nombreux sont les exemples d'eaux transfrontalières s'étant avérées source de coopération plutôt que de conflit. Seuls **37 conflits graves** impliquant des violences ont eu lieu au cours des 50 dernières années, alors que 150 traités sur les eaux internationales ont été signés. (Ibid.)
- La convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, adoptée à New-York en 1997, est officiellement entrée en vigueur le 17 août 2014 suite à sa ratification par un **35ème Etat**.

XIII PRESSIONS SUR LES RESSOURCES EN EAU, CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **62 millions de personnes** dans le monde ont été impacté par des événements météorologiques extrêmes: **5 millions de personnes** ont été touchés par des inondations et **9 millions par des sécheresses**, notamment en Afrique Subsaharienne (Organisation Météorologique mondiale, 2018)
- **4 milliards de personnes (2/3 de la population mondiale)** connaissent des pénuries sévères d'eau au moins 1 mois par an. (Four billion people facing severe water scarcity - Science Advances, Février 2016)
- **1 demi-milliard de personnes** connaissent des pénuries sévères d'eau toute l'année. (Ibid.)
- **40% de la population mondiale** sera confrontée aux pénuries d'eau d'ici 2050. (OCDE, 2012)
- **Exposition aux pénuries d'eau en 2050 : entre 184 et 270 millions de personnes touchées en plus** avec une hausse de la température de 2°C, au lieu de 1,5°C. (IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C, 2018)
- **20% des aquifères** de la planète sont surexploités. (Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Gérer l'eau dans des conditions d'incertitude et de risque, UN-Water 2012)
- À l'échelle mondiale, **plus de 80% des eaux usées** générées par la société retournent dans l'environnement sans être ni traitées ni réutilisées. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)

- Selon les projections du GIEC (2014), au-delà de 2°C de réchauffement par référence à 1990, chaque degré supplémentaire pourrait entraîner une **réduction des ressources en eaux renouvelables de 20%** pour au moins **7%** de la population mondiale. (GIEC 5ème rapport, Volume 3, chapitre 3, 2014)
- Selon le GIEC (2008), le nombre de personnes risquant de souffrir d'une augmentation du stress hydrique sera compris entre **1 et 2 milliards à l'horizon 2050** et entre **1,1 et 3,2 milliards à l'horizon 2080**. (Le changement climatique et l'eau, Document technique VI du GIEC, 2008)
- Dans 22 pays, le **stress hydrique est de plus de 70%** (correspond à un fort stress hydrique) (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019)
- Risques d'inondations : **pour 73% de la population, hausse du risque accru d'inondations de 580%** dans le scénario d'un réchauffement de + 4°C, de 170% dans le cas d'un réchauffement de + 2°C et de 100% dans le cas d'un réchauffement de + 1,5°C. (IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C, 2018)
- **Diminution des ressources en eaux souterraines : 20% de la surface terrestre** mondiale sera affectée par une réduction de plus de 10% des eaux souterraines renouvelables dans le cas d'une hausse de + 1,5°C. Et 2% de la superficie terrestre connaîtra une diminution extrême de plus de 70% des ressources en eaux souterraines renouvelables dans le cas d'une hausse de + 2°C. (IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C, 2018)
- Environ **500 millions de personnes** vivent dans des zones où la consommation d'eau est deux fois plus élevée que les ressources hydriques renouvelables locales (Mekonnen et Hoekstra, 2016). (Rapport mondial des Nations-Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les eaux usées, une ressource inexploitée, UN-Water 2017)
- En 2050, la demande mondiale en eau devrait **croître de 30%** par rapport à aujourd'hui. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)
- Aujourd'hui, environ **1,8 milliard de personnes** sont touchées par la **dégradation des sols et la désertification**. Au moins 65% des terres forestières sont dégradées. (Ibid.)
- On estime que **64 à 71% des zones humides naturelles** ont été perdues depuis 1900 en raison de l'activité humaine. (Ibid.)
- La **rareté de l'eau**, exacerbée par le changement climatique, pourrait coûter **jusqu'à 6% du PIB** de certaines régions, accélérer la migration et déclencher des conflits (High and Dry Climate Change, Water and the Economy, Banque Mondiale, 2016)
- Si la dégradation de l'environnement naturel et les pressions sur les ressources mondiales en eau se poursuivent : **52% de la population mondiale, 45% du produit intérieur brut (PIB) mondial, et 40% de la production céréalière mondiale** pourraient être en danger en 2050 (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019)
- **Les crises liées à l'eau** ont été identifiées comme étant le **risque n°5** en termes d'impacts sociaux à moyen terme, sur les 10 prochaines années. (World Economic Forum Global Risks Report, 2018)

- **Contributions Nationales** : l'eau est la priorité de 93% des pays ayant un volet Adaptation dans les Contributions Nationales des pays pour la COP21 (Étude Partenariat Français pour l'Eau / Coalition Eau, juin 2016)

XIV GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

- En 2017, **49% des pays** ont mis au point des **plans de Gestion Intégrée des Ressources en Eau** (GIRE) (indicateur SDG 6.5.1, 2017), sur la base des rapports de 172 pays (ou zones). (SDG Data, UNESCO, 2017)
- **89% des États membres** des Nations unies ont communiqué des informations sur l'indicateur au cours des cinq dernières années. (Ibid.)
- **81% de la superficie terrestre** des États membres des Nations unies est couverte par le reporting réalisé sur la GIRE au cours des cinq dernières années. (Ibid.)

XV EAU ET URGENCE

- **90% de l'ensemble des risques naturels sont liés à l'eau** et leur fréquence et leur intensité s'accroissent. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019)
- En 2010, les sécheresses ont représenté **5% des catastrophes naturelles** et ont touché **1,1 milliard de personnes**, causé entraînant la mort de **22 millions de personnes** provoquant des **dommages estimés à 100 milliards** de dollars sur la même période (Ibid.).
- Au cours de la période 1995-2015, les inondations ont représenté **43% des catastrophes naturelles**. Elles ont touché **2,3 milliards de personnes**, entraînant la mort de **157 000 personnes** et provoquant des **dommages estimés à 662 milliards** de dollars EU (Ibid.).
- Le nombre de personnes exposées aux inondations devrait passer **de 1,2 milliard aujourd'hui à environ 1,6 milliard en 2050**, soit près de 20% de la population mondiale. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)
- Les dommages causés par les inondations en zone urbaine pourraient atteindre **700 à 1 800 milliards de dollars américains par an d'ici à 2080**. (Rapport mondial des Nations-Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les eaux usées, une ressource inexploitée, UN-Water 2017)
- En moyenne **25,3 millions de personnes sont déplacées** chaque année du fait de catastrophes soudaines (Ibid.)

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous, en particulier les plus vulnérables, tout en préservant les ressources en eau.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD · Action contre la Faim · ADEDE · BlueEnergy · CRID · 4D · Dynam'eau · EAST · Eau et Vie · Eau Sans Frontières International · Eau Vive · GRDR · GRET · Guinée 44 · Hydraulique Sans Frontières · IDO · Initiative Développement · Kynarou · Morija · Réseau Foi et Justice Afrique Europe · Secours Catholique – Caritas France · Secours Islamique France · SEVES · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · Toilettes du Monde · WECF · Wikiwater